

Décision

Générale

colonial

Décision n° 161 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 161

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à salaire entier d'une durée de quinze jours est accordé à M. Rabier (Marcel), employé de bureau au service des travaux publics, pour en jouir à Djibouti.